

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

GE

1.

Débitrice: **Kimaco SA en liquidation concordataire**, p.a.  
Ernst & Young, 59 route de Chancy, 1213 Petit-Lancy
2.

**Remarques:** Avis spécial aux créanciers concernant le dépôt du tableau de distribution provisoire  
La liquidation de Kimaco SA en liquidation concordataire, Genève, permet la distribution d'un dividende provisoire de 20 %.  
Le tableau de distribution provisoire est déposé, ce jour, au siège de la liquidation auprès de Monsieur Dominique Grosbéty, c/o Ernst & Young SA, 59, route de Chancy, 1213 Petit-Lancy, Tel. 058 286 58 15 où il peut être consulté pendant dix jours.  
Les éventuelles plaintes contre le tableau de distribution provisoire sont à adresser à la Commission de surveillance des Offices des poursuites et des faillites de Genève, Rue Ami-Lullin 4, 1207 Genève, dans les dix jours à compter de la date de publication.  
Une fois le tableau de distribution provisoire devenu définitif, le dividende provisoire sera payé par virement bancaire.  
Le liquidateur concordataire: Dominique Grosbéty  
  
Ernst & Young, Dominique Grosbéty  
1213 Petit-Lancy

00535047